

2011-5734

2012-03-14

3M

**Concentré d'assainisseur
SOLUTION**

COMMERICAL

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

N° D'ENREGISTREMENT 24041 - LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE

Chlorure de didécyl diméthylammonium 2,31%

Chlorure d'alkyl(40 %C12, 50 %C14, 10 %C16) diméthylbenzylammonium 1,54%

Importé par 3M Canada, London, ON N6A 4T1

1-800-3M-HELPS (364-3577)

2 Litres Contenu net

OUVERT FERMÉ

3M

Concentré d'assainisseur

Mode d'emploi : La dilution de ce produit avec le distributeur de produits chimiques Twist'n Fill^{MC} procurera une solution prête à l'emploi contenant 150 ppm de matières actives

Assainissement des surfaces en contact avec les aliments et d'autres surfaces : Ce produit s'applique sur les surfaces et les objets durs, non poreux préalablement nettoyés, comme les dessus de comptoirs, les ustensiles et les verres. Laver la surface afin d'enlever les saletés et les particules d'aliments, puis la rincer à l'eau potable avant d'appliquer la solution assainissante. Ensuite, faire une seule application de l'assainisseur concentré 3M (prêt à l'emploi) et laisser agir pendant au moins une minute. On peut l'appliquer à l'aide d'une vadrouille, d'une éponge, d'un chiffon ou d'un vaporisateur à jet grossier ou encore y plonger les objets à assainir. Humecter abondamment toutes les surfaces. Laisser égoutter complètement. Ne pas rincer. Préparer une solution pour chaque application et la mettre au rebut après usage.

Utilisation dans les bars et les restaurants : Ce produit s'utilise pour assainir les plats, la verrerie, l'argenterie et les articles de cuisine. Laver les objets avec un détergent, les rincer abondamment, puis les plonger dans l'assainisseur concentré 3M (prêt à l'emploi) pendant au moins une minute. Laisser égoutter complètement. Ne pas rincer. Selon l'essai de l'AOAC sur les assainisseurs germicides et détersifs, modifié en fonction de l'utilisation d'eau dont la dureté (exprimée en carbonate de calcium) est de 800 ppm, l'assainisseur concentré 3M est efficace contre les organismes suivants : Staphylococcus aureus et Escherichia coli.

Ce produit ne doit être dilué qu'avec le distributeur de produits chimiques Twist'n Fill^{MC} de 3M^{MC}.

« 3M » et « Twist'n Fill » sont des marques de commerce de 3M, utilisée sous licence au Canada.

**Total
733 L
prêt à l'emploi**

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER : Éviter tout contact avec les yeux. Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit. Porter des lunettes de protection ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues et des chaussures lors de la manipulation de ce concentré.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Nocif si ingéré.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSER LE 1-800-265-1840, POSTE 2222.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))